

## ME FRFR166

### L'ARIEGE DE SA SOURCE AU CONFLUENT DE L'ASTON

#### UHR Ariège Hers vif

#### I. ETAT DES LIEUX

Plan de situation	Etat				
	ME déclassée – bon état en 2015				
	Déclassement		Atteint	Non atteint	Non évalué – modélisé - mesuré
	Ecologique			X	Mesuré
	Physico-chimique				
	Biologique			X	
Chimique		Bon		Mesuré	
<b>Etat déclassant :</b>					
• <b>Biologie</b>					
○ IBGN mauvais = 5 (limite « bon » > = 14) en 2006-2007					
○ IPR moyen = 17 (limite « bon » < 16) en 2007					
○ Hydrologie : mauvaise					
○ Conditions morphologiques : mauvaises					
○ Régime hydrologique : mauvais					
○ Continuité écologique : mauvaise					
<b>Station de mesure :</b> en aval d'Ax les Thermes					
Evolution 2008 – 2009					
IBGN : bon en 2008 (14) – moyen en 2009 (9)					
IPR : 17.5 en 2009					
Nota IPR : La station n'étant pas accessible et pas représentative, la station « poisson » a été décalée sur Savignac les Ormeaux					

#### II. PRESSIONS

- Pressions domestique moyenne: STEP du Pas de la Case, d'Ax Les Thermes.
- Pressions sur la morphologie et sur la ressource fortes : barrages, hydroélectricité, transfert d'eau vers les PO, dérivation vers Aston

#### III. COMPLEMENTS SUITE A EXPERTISE

- Point de mesure à l'aval du barrage de Castelet, en tronçon court-circuité impacté par le rejet de la step d'Ax
- IBD bon, il est surprenant que IBGN et IPR mauvais. La station de mesure Castelet est très difficile d'accès et les mesures sont difficilement réalisables. Le prélèvement IBGN en 2010 a été réalisé dans un meilleur emplacement en amont de Luzenac afin d'obtenir un meilleur IBGN. Voir à prospecter la station « poisson ».
- Il semble que le transfert d'eau vers les PO est compensé par une restitution au niveau de l'Hospitalet, mais qui est turbinée aussitôt et finalement restituée à l'Ariège au niveau d'Aston; toute la masse d'eau considérée est donc court-circuitée.
- Se pose la question de phénomènes d'éclusés via l'Oriège (éclusées du Teich / Orлу de 75 % sur l'Oriège et 22 % en arrivant sur l'Ariège, étude SMEAG ). Selon l'Onema, ce phénomène est limité par le fonctionnement de l'usine du Castelet en aval d'Ax les Thermes.
- Voir avec l'Agence de l'eau et la Dreal, pour classer la ME en objectif 2021 ou 2027 ou en MEFM (leur expertise du 15/12/10 la met entièrement court-circuitée)
- STEP Pas de la Case – vérifier les résultats station

#### IV. ACTIONS PDM

Actions	Libellé action	Porteur de projet / Remarques	Amélioration attendue sur :					Action nécessitant pour la ME un suivi particulier
			IBGN	IPR	Conditions morphologiques	Hydrologie	Continuité écologique	
Conn_2_04	Améliorer la connaissance des zones humides (inventaires, atlas, cartographie...)	PNR	X			X	X	
Conn_3_03	Améliorer la connaissance des performances des réseaux d'assainissement	STEP Ax les Thermes (non conforme), Merens les Vals (limite capacité), Luzenac	X				X	
Conn_9_01	Poursuivre et développer les actions de prospective	Améliorer la représentativité de la station de mesure RCS : voir avec l'AE sur la représentativité du point de mesures IBD, IBGN et IPR	X	X	X	X	X	X
Fonc_1_04	Entretien, préserver et restaurer les zones humides (têtes de bassins et fonds de vallons, abords des cours d'eau et plans d'eau, marais, lagunes...) :  - interdire le drainage ou l'ennoyage des zones humides abritant des espèces protégées ou des zones hum	Recensement PNR	X			X	X	
Fonc_2_03	Réaliser des études et des travaux visant à traiter les problématiques "seuils" et maintien des faciès d'écoulement	Etude hydromorpho syndicats de rivière		X	X	X	X	X
Fonc_2_07	Accompagner et sensibiliser les acteurs sur les interventions sur les milieux (techniciens rivières, guides techniques,...)	Voir avec le syndicat de la Haute-Ariège s'il est prévu d'intégrer dans l'étude hydromorpho l'Ariège amont (réunion à mettre en place en 2011 avec l'ensemble des syndicats de l'Ariège et affluents)	X	X	X	X	X	X
Fonc_4_01	Aménagement ou effacement des ouvrages pour rétablir la libre circulation pour les migrateurs	Seuil des Cabannes (privé) à équiper d'ici 2015 – intégrer la problématique d'effacement du seuil de Sarginier (en partie démoli) : propriétaire, AE et Fédé		X	X		X	
Fonc_4_02	Aménagement des ouvrages pour favoriser le transport solide	Etude d'hydromorpho en cours avec le syndicat de rivière (résultats – actions en 2012)	X	X	X	X	X	

Actions	Libellé action	Porteur de projet / Remarques	Amélioration attendue sur :					Action nécessitant pour la ME un suivi particulier
			IBGN	IPR	Conditions morphologiques	Hydrologie	Continuité écologique	
Fonc_4_03	Améliorer les ouvrages et leur gestion (vannes de chaussées, de barrages...) pour :  -garantir les débits des cours d'eau et les niveaux d'eau des marais, -- limiter l'impact de ces ouvrages sur la faune et la flore aquatiques	Gestionnaire ouvrage passage au 20ème module pour 2014 vérifier la suffisance du DR / état ME : masse d'eau prévue dans l'étude des débits minimums AE /DREAL / Onema Ressort Dreal : concessions L'Hospitalet, Merens, l'aménagement de l'Hospitalet fait l'objet d'un accord international (pour lequel on se doit aussi de rappeler qu'il s'impose aux lois dans la hiérarchie des textes de la République) et donc qu'il y a lieu, pour fixer les débits réservés sur les prises de cette usine, de prouver que le débit proposé sera compatible avec l'atteinte des objectifs de l'accord, avant même de se poser la question du respect de la LEMA.  Autorisation Castelet : déjà au 10ème Prévoir réunion de coordination entre EDF – (SMEAG?) – Dreal – AEAG et Onema : y a t il du marnage, des phénomènes d'éclusées à compenser? – lien avec la disposition B41 du SDAGE cours d'eau à enjeux environnementaux du SDAGE – dispositions C30 et suivantes En parallèle, étude Natura 2000 sur les liens Biologie et eclusées	X	X	X	X	X	X
Gouv_2_01	Améliorer la communication, la formation et la sensibilisation vers les partenaires et le public	Réunions d'information sur l'état des masses d'eau en 2011	X	X	X	X		
Inon-1-02	Développer les aménagements de ralentissement dynamique	Etude hydromorpho en cours avec le syndicat de rivière (résultats – actions en 2012) – dans la problématique champs d'expansion de crue (confluence avec l'Aston, amont d'Albiès, en bas de la zone artisanale de Perles et Castelet).				X	X	
Prel_1_01	Mobiliser les déstockages depuis les ouvrages hydroélectriques pour le soutien d'été	Gestionnaire ouvrage				X		
Ponc_1_03	Réaliser des schémas d'assainissement des eaux usées départementaux ou par bassin et si nécessaire pour les bassins urbanisés un schéma de gestion des eaux pluviales	Régularisation step Ax les thermes en cours Coordination avec l'Andorre à faire – Pas de la Case (mission Dreal).	X	X	X			X

## V.RESUME DES ACTIONS PRIORITAIRES 2011 - 2013

### ☞ Réalisé.

Autorisation Perles et Castelet déjà au 10<sup>ème</sup>

### ☞ En cours.

Voir avec l'Agence de l'eau et la Dreal, pour classer la ME en objectif 2021 ou 2027 : attendre révision en 2013

- S'assurer de la représentativité du point de mesure (expertise ONEMA). Le laboratoire de la Dreal doit en plus de l'IBGN réaliser l'IPR : entre castelet, luzenac et savignac
- Mesures IBGN et IPR à confirmer
- Améliorer la représentativité de la station de mesure RCS : voir avec l'AE (24/05/11) sur la représentativité du point de mesures IBD, IBGN et IPR
- Lancement d'une étude de vérification du débit réservé, à un niveau suffisant pour atteindre le bon état ; secteur à enjeux, étude AEAG / ONEMA / Dreal : pour L'Hospitalet, Merens : voir si 20<sup>ème</sup> suffisant
- STEP Ax les Thermes, Merens les Vals, Luzenac
- Mise en demeure Ax Les Thermes pour une conformité en 2012

### ☞ A mettre en œuvre.

-L'aménagement de l'Hospitalet fait l'objet d'un accord international (pour lequel on se doit aussi de rappeler qu'il s'impose aux lois dans la hiérarchie des textes de la République) et donc qu'il y a lieu, pour fixer les débits réservés sur les prises de cette usine, de prouver que le débit proposé sera compatible avec l'atteinte des objectifs de l'accord, avant même de se poser la question du respect de la LEMA : la Dreal s'en occupe.

- Réunion d'information auprès d'EDF et centraliers sur l'étude Dreal / AE des débits
- Prévoir réunion de coordination entre EDF – (SMEAG?) - Dreal -AEAG et Onema : ya t il du marnage, des phénomènes d'éclusées à compenser ?
- En parallèle, étude Natura 2000 sur les liens Biologie et éclusées
- Coordination Andorre - STEP Pas de la Case
- Voir avec le syndicat de la Haute-Ariège s'il est prévu d'intégrer dans l'étude hydromorpho l'Ariège amont (réunion à mettre en place en 2011 avec l'ensemble des syndicats de l'Ariège et affluents + AE (sur la recharge du cours d'eau en sédiments) : coordination entre les 3 syndicats
- Seuil des Cabannes (privé) à équiper d'ici 2015
- Intégrer la problématique d'effacement du seuil de Sarginier (en partie démoli) : propriétaire, AE et Fédé